« Sans argent, il n’avait pu se payer un billet pour quitter le pays » : à Avignon (84), un clandestin marocain arrivé en France en 2025, déjà sous OQTF après des séjours en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse, interpellé avec des stups

07/01/2026 à 11h40



Ce ressortissant marocain, a eu beau préciser au président du tribunal correctionnel d’Avignon – ce lundi 5 janvier – qu’on ne le reprendra pas dans pareille situation, il n’a pu échapper à une condamnation de huit mois de prison ferme avec mandat de dépôt et une interdiction de territoire français pendant cinq ans.

Déjà sous le coup d’une OQTF (obligation de quitter le territoire français), ce natif de Casablanca a été interpellé à deux reprises au mois de novembre, dans le quartier de la Reine Jeanne à Avignon. À chaque fois avec un sac contenant des produits stupéfiants de type résine de cannabis, herbe de

cannabis ou encore cocaïne.

Arrivé en France en 2025, après des séjours en Italie, aux Pays-bas et en Suisse, ce quadragénaire précisera au tribunal qu'il ne comptait pas s'installer dans l'Hexagone, mais il voulait juste passer par la France pour se rendre ailleurs. Sans argent, il n'avait pu se payer un billet de train pour quitter le pays.

Le Dauphiné